



Les citoyennes et citoyens de la
Commune d'Echarlens sont convoqués
en assemblée communale le

**Mercredi 12 décembre 2018 à 20h00
Au Restaurant de la Croix-Verte à Echarlens**

TRACTANDA

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 17 mai 2018**
(il ne sera pas lu, il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, selon l'art. 13 RELC ainsi que sur le site internet)
- 2. Budget 2019**
 - 2.1 Présentation générale du budget de fonctionnement
 - 2.2 Présentation du budget d'investissement, financement
 - a) Achat véhicules et équipements pour l'édilité
 - b) Etude création dossier routes AF
 - c) Trottoir + arrêt de bus - étude
 - d) Remplacement collecteur existant « Rio Blanc »
 - e) Remplacement collecteur existant « Fontanoux »
 - f) Déchetterie : achat et mise en place benne à papier
 - 2.3 Rapport de la commission financière
 - 2.4 Approbation du budget 2019
- 3. Présentation de la planification financière 2019 – 2023**
- 4. Statuts de l'association « Réseau Santé et Social de la Gruyère » - approbation**
- 5. Adaptation du règlement communal sur le droit de cité - approbation**
- 6. Informations du Conseil communal**
- 7. Divers**

Le budget 2019 ainsi que les autres documents soumis à l'approbation de l'assemblée peuvent être consultés au Bureau communal durant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal

Echarlens, le 20 novembre 2018